



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DE LA CHARENTE-MARITIME

CABINET

La Rochelle, le

18/01/2010

BUREAU DU CABINET

Affaire suivie par Jean-Luc LEFEBVRE

Tél. 05.46.27.43.13

Fax. 05.46.27.43.40

jean-luc.lefebvre@charente-maritime.pref.gouv.fr

Le Préfet de la Charente-Maritime

à

**Mesdames et Messieurs les maires
du département de Charente-Maritime**

**en communication à Madame et Messieurs
les Sous-Préfets**

Objet : Chiens dangereux

Références :- Loi n° 2008-582 du 20 juin 2008 renforçant les mesures de prévention et de protection des personnes contre les chiens dangereux.

- Ma circulaire du 22 juin 2009.
- Ma circulaire du 11 août 2009
- Ma circulaire du 30 octobre 2009

P. jointe :

1 avenant à l'arrêté préfectoral en date du 28/12/2009 et son annexe.
L'annexes 4 à l'arrêté préfectoral en date du 28/12/2009.

Comme je vous le rappelais dans mes circulaires sus visées, la loi n° 2008-582 du 20 juin 2008 a renforcé les mesures de prévention et de protection des personnes contre les chiens dangereux et a modifié les articles du code rural en instaurant une évaluation comportementale obligatoire pour ces animaux et une formation obligatoire pour les maîtres.

Pour satisfaire à ces nouvelles dispositions prévues la loi, les propriétaires de chiens dangereux disposent à ce jour d'une liste élargie, des personnes agréées dans le département, leur permettant de se mettre en conformité. Je vous adresse ci joint :

- la liste , au 28 décembre 2009, des vétérinaires, de Charente Maritime, désignés pour réaliser l'évaluation comportementale des chiens prévue à l'article L.211-14-1 du Code Rural,

- l'annexes 4, en date du 28 décembre 2009, de l'arrêté préfectoral N° SA 0900370 portant création de la liste des formateurs, de Charente Maritime, désignés pour dispenser la formation des maîtres de chiens dangereux prévue à l'article L.211-13-1 du Code Rural

Je vous invite à informer, si ce n'est déjà fait, par tous les moyens à votre convenance, les propriétaires et détenteurs de chiens dangereux, de votre commune de cette réglementation spécifique.

Le Préfet,
pour le Préfet,
la Directrice de Cabinet,



Eléonore LACROIX



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Préfecture de la Charente-Maritime

ARRETE PREFECTORAL SA0900370

portant création de la liste des formateurs désignés pour dispenser la formation
des maîtres de chiens dangereux prévus à l'article L.211-13-1 du Code Rural

ANNEXE 4 Modifiée au 18 décembre 2009

liste des formateurs désignés pour dispenser la formation des maîtres de chiens dangereux

NOM – Prénom	Adresse professionnelle	N° de téléphone	Diplôme
BOUTIN Frédéric	SARL les Carrières Noires 17620 ECHILLAIS	05.46.83.35.66	Moniteur de club
LE BOZEC Laetitia	Régie de Quartiers Diagonales 17000 VILLENEUVE LES SALINES	05.46.34.32.32	C.E.S.C.C.A.M.*
MAQUIN Roger	Régie de Quartiers Diagonales 17000 VILLENEUVE LES SALINES	05.46.34.32.22	C.E.S.C.C.A.M.*
MONNIER Richard	MONNIER Richard Entre deux Marais 17430 MURON	06.88.22.15.73	C.E.S.C.C.A.M.*
PERRIN Guy	SARL les Carrières Noires 17620 ECHILLAIS	05.46.83.35.66	Moniteur de club
LAGATTU Ghislain	Route de MARCOU 17290 CIRE D'AUNIS	06.99.16.33.47	Éducateur canin
SAPIN Patrick	CRCT Bassin de Lafond 17140 LAGORD	05.46.56.01.61	Moniteur de club
CRAMPE Christophe	CDA La Rochelle 6 rue St Michel 17000 LA ROCHELLE	05.46.30.35.66	Éducateur canin
DONNIOU Yvon Robert	Le briseau 17430 CABARIOT	05.46.83.32.23	Éducateur canin
DONNIOU Liliane	Le briseau 17430 CABARIOT	05.46.83.32.23	Éducateur canin
BARBREAU Patrice	3 rue de la Minoterie « le galant » 17250 ST SULPICE D'ARNOULT	05.46.97.61.03	Educateur canin
LOUCOUGARAY Géraldine	La Garenne 17170 ST JEAN DE LIVERSAY	05.46.00.04.95	Brevet Professionnel Éducateur Canin
RENOU David	CRCT Bassin de Lafond 17 140 LAGORD	06.77.11.10.56	Entraîneur de club
PAINTAUD Antony	Club canin de Chermignac RN 129, avenue du Littoral 17460 CHERMIGNAC	05.46.94.98.21	Moniteur en éducation canine 2 ^{ème} degré Moniteur de club
CARREIRA Sandrine	119, route du Gros Roc 17100 SAINT VAIZE	06.68.88.56.99	Moniteur de club

CARRÉIRA Duarte	119, route du Gros Roc 17100 SAINT VAIZE	06.68.88.56.99	Moniteur de club
LÉBON Eric	26 boulevard de bonnes nouvelles 17120 COZES	06.19.30.44.40	Vétérinaire

- C.E.S.C.C.A.M. : Certificat d'Etudes pour les Sapiteurs au Comportement Canin et Accompagnement des Maîtres.

Fait à La Rochelle, le

28 / 12 / 2009

Le PREFET,



Henri MASSE



Liberté - Égalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE LA CHARENTE MARITIME



Direction Départementale
des Services Vétérinaires de
la Charente Maritime

Service de la Santé et de la
Protection Animales

N° ST0900272

Direction Départementale
des Services Vétérinaires de
la Charente Maritime

Service de la Santé et de la
Protection Animales

AVENANT à l'ARRETE PREFECTORAL n° 07-4313 du 7 décembre 2007
portant création de la liste des vétérinaires désignés pour réaliser l'évaluation
comportementale des chiens prévue à l'article L.211-14-1 du Code Rural

Le PREFET de la CHARENTE-MARITIME
Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite

VU le code rural et notamment l'article L.211-14-1 ;

VU l'arrêté du 10 septembre 2007 relatif aux modalités d'inscription des vétérinaires sur une liste départementale en vue de réaliser des évaluations comportementales en application de l'article L.211-14-1 ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements ;

VU l'arrêté préfectoral n° 07-4313 du 7 décembre 2007 portant création de la liste des vétérinaires désignés pour réaliser l'évaluation comportementale des chiens prévue à l'article L.211-14-1 du Code Rural ;

VU l'avenant à l'arrêté préfectoral n° 07-4313 en date du 2 décembre 2008 modifiant la liste des vétérinaires désignés pour réaliser l'évaluation comportementale des chiens prévue à l'article L.211-14-1 du Code Rural ;

VU l'avenant à l'arrêté préfectoral n° 07-4313 en date du 8 avril 2009 modifiant la liste des vétérinaires désignés pour réaliser l'évaluation comportementale des chiens prévue à l'article L.211-14-1 du Code Rural ;

VU l'avenant à l'arrêté préfectoral n° 07-4313 en date du 4 juin 2009 modifiant la liste des vétérinaires désignés pour réaliser l'évaluation comportementale des chiens prévue à l'article L.211-14-1 du Code Rural ;

VU l'avenant à l'arrêté préfectoral n° 07-4313 en date du 21 octobre 2009 modifiant la liste des vétérinaires désignés pour réaliser l'évaluation comportementale des chiens prévue à l'article L.211-14-1 du Code Rural ;

VU l'avenant à l'arrêté préfectoral n° 07-4313 en date du 23 novembre 2009 modifiant la liste des vétérinaires désignés pour réaliser l'évaluation comportementale des chiens prévue à l'article L.211-14-1 du Code Rural ;

Considérant les demandes d'inscription des Docteurs vétérinaires JAULIN Jacques et MEYER Laurent, Domiciliés à COGNAC (16), pour réaliser l'évaluation comportementale des chiens dangereux prévue à l'article L.211-14-1 du Code Rural dans le rayon de leur clientèle en Charente-Maritime, en date des 27 novembre et 5 décembre 2009

SUR proposition de la Directrice Départementale des Services Vétérinaires ;

ARRETE

Article 1. - La liste des vétérinaires désignés pour réaliser l'évaluation comportementale des chiens prévue à l'article L.211-14-1 du Code Rural est modifiée conformément à l'annexe jointe au présent avenant qui annule et remplace l'annexe du précédent avenant en date du 23 novembre 2009.

Article 2. - Le Secrétaire Général de la Préfecture, Le Directeur Départemental de la Sécurité Publique, le Commandant du Groupement de Gendarmerie, la Directrice Départementale des Services Vétérinaires de la Charente-Maritime, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

Fait à La Rochelle, le 28 / 12 / 2009

Le Préfet,

Henri MASSE



**ANNEXE : LISTE DES VETERINAIRES DESIGNES POUR REALISER
L'EVALUATION COMPORTEMENTALE DES CHIENS PREVUS A L'ARTICLE L.211-14-1 DU CODE RURAL**

Nom du docteur vétérinaire	Numéro d'inscription à l'Ordre Des Vétérinaires	Adresse ou sera réalisée L'évaluation comportementale	Coordonnées téléphoniques
BILARD Jean-Philippe	16997	23, rue du Péré – 17180 PERIGNY	05.46.34.98.14 06.03.91.92.87
BODART Benoît	10.036	Clinique Vétérinaire de la Genette 270, avenue Jean Guiton -17000 La Rochelle	06.08.92.18.93 05.46.42.43.44
BOHLAY Patrick	2532	18, rue des Ecoles – 17290 Aigrefeuille	05.46.35.50.87
BOILLOT Thomas	12933	3, rue Monconseil – 17100 Saintes	05.46.74.48.87
BOUCHOT Sandrine	11672	71 Avenue Gambetta - 17800 PONS	05.46.91.21.23
BREUILH Jacques	1215	11, avenue Charles de Gaulle – 17410 Saint Martin de Ré	05.46.09.43.75
CEZARD Thomas	18901	18 rue Dompierre – 17000 LA ROCHELLE	05-46-27-16-02
CHARRIER François	1223	42 rue Marc Jeanjean– 17160 MATHA	05.46.58.63.52
DALIBARD Bruno	10032	270, avenue Jean Guiton – 17000 La Rochelle	05.46. 42.43.44
DE MEYER David	15329	96A, avenue de la Libération – 17220 Croix Chapeau	05.46. 66.07.72
DERMOCH Farouk	10835	2, rue des Ecoles – 17150 Mirambeau	05.46. 49.61.81
FERIE Jean	1235	77, cours Maréchal Leclerc 17100 SAINTES	0546930106
FUKS Vanessa	16883	RD 734 — 17550 Dolus d'Oléron	05.4685.66.50
GOBERT Myriam	199	Boulevard de Bonnes Nouvelles — 17120 Cozes	05.46.90.81.01

GUERIN Philippe	1245	2 ibis, ave du Cdt Lysiack — 17440 AYTRE	05.46.44.41.50
GRÉGOIRE Philippe	11133	17270 Saint Martin d'Ary	06.80.74.23.55 05.46.04.18.03
JAULIN Jacques	1169	115, Boulevard Oscar Planat — 16100 COGNAC	05.45.82.02.50
JAUMOTTE Joël	1248	71 A, route de Bordeaux — 17120 Cozes	06.14.41.35.52 05.46.90.84.81
LEBON Eric	170200	Clinique vétérinaire Bonnes Nouvelles — 17120 Cozes	05.46.90.81.01
MERIGNAC Magali	15222	Cabinet Vétérinaire des Carmes — 23 rue des Carmes 17470 AULNAY DE SAINTONGE	05.46.33.10.33
MEYER Laurent	13754	115, Boulevard Oscar Planat — 16100 COGNAC	05.45.82.02.50
MIGHELI Gianfranco	18115	23 rue Amiral Courbet 17300 ROCHEFORT	05.46.99.01.41
PARIS Lucie	14915	11, Grande Rue — 17290 Ciré d'Aunis	05.46.37.57.04
SCHOENEN Caroline	19217	5, avenue de Saintonge — 17100 SAINTES	05.46.92.08.81
SICOT Olivier	12321	87, rue Audry de Puyravault — 17700 Surgères	05.46.07.04.32
WATTEBLED Céline	16577	Clinique Vétérinaire — ZA des Greffières - 17140 LAGORD	05.46.43.11.40

La Rochelle, le

28/12/2009

Le Préfet,


Henri MASSE



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DE LA CHARENTE-MARITIME

CABINET

La Rochelle, le 08/08/2010

BUREAU DU CABINET

Affaire suivie par Jean-Luc LEFEBVRE
Tél. 05.46.27.43.13
Fax. 05.46.27.43.40
jean-luc.lefebvre@charente-maritime.pref.gouv.fr

Le Préfet de la Charente-Maritime

à

**Mesdames et Messieurs les maires
du département de Charente-Maritime**

**en communication à
Messieurs les Sous-Préfets**

Objet : Chiens dangereux

Références :- Loi n° 2008-582 du 20 juin 2008 renforçant les mesures de prévention et de protection des personnes contre les chiens dangereux.

P. jointe : L'annexes 5 à l'arrêté préfectoral en date du 27/01/2010.

J'ai l'honneur de vous adresser, ci-joint, l'annexe 5, modifiée au 15 janvier 2010, à l'arrêté préfectoral SA 0900370 portant création de la liste des formateurs désignés pour dispenser la formation des maîtres de chiens dangereux prévus à l'article L.211-13-1 du Code Rural.

Pour satisfaire aux nouvelles dispositions prévues par la loi, les propriétaires de chiens dangereux disposent à ce jour d'une liste élargie à **21 personnes agréées** dans le département, leur permettant de se mettre en conformité.

Je vous invite à informer, si ce n'est déjà fait, par tous les moyens à votre convenance, les propriétaires et détenteurs de chiens dangereux, de votre commune de cette réglementation spécifique.

Le Préfet,
pour le Préfet,
la Directrice de Cabinet,



Éléonore LACROIX



Préfecture de la Charente-Maritime

ARRETE PREFECTORAL n° SP1000050
portant création de la liste des formateurs désignés pour dispenser la formation
des maîtres de chiens dangereux prévus à l'article L.211-13-1 du Code Rural des maîtres de chiens

ANNEXE 5 Modifiée au 15 janvier 2010

liste des formateurs désignés pour dispenser la formation des maîtres de chiens dangereux

NOM – Prénom	Adresse professionnelle	N° de téléphone	Diplôme
BOUTIN Frédéric	SARL les Carrières Noires 17620 ECHILLAIS	05.46.83.35.66	Moniteur de club
LE BOZEC Laetitia	Régie de Quartiers Diagonales 17000 VILLENEUVE LES SALINES	05.46.34.32.32	C.E.S.C.C.A.M.*
MAQUIN Roger	Régie de Quartiers Diagonales 17000 VILLENEUVE LES SALINES	05.46.34.32.22	C.E.S.C.C.A.M.*
MONNIER Richard	MONNIER Richard Entre deux Marais 17430 MURON	06.88.22.15.73	C.E.S.C.C.A.M.*
PERRIN Guy	SARL les Carrières Noires 17620 ECHILLAIS	05.46.83.35.66	Moniteur de club
LAGATTU Ghislain	Route de MARCOU 17290 CIRE D'AUNIS	06.99.16.33.47	Éducateur canin
SAPIN Patrick	CRCT Bassin de Lafond 17140 LAGORD	05.46.56.01.61	Moniteur de club
GRAMPE Christophe	CDA La Rochelle 6 rue St Michel 17000 LA ROCHELLE	05.46.30.35.66	Éducateur canin
DONNIOU Yvon Robert	Le briseau 17430 CABARIOT	05.46.83.32.23	Éducateur canin
DONNIOU Liliane	Le briseau 17430 CABARIOT	05.46.83.32.23	Éducateur canin
BARBREAU Patrice	3 rue de la Minoterie « le galant » 17250 ST SULPICE D'ARNOULT	05.46.97.61.03	Educateur canin
LOUCOUGARAY Géraldine	La Garenne 17170 ST JEAN DE LIVERSAY	05.46.00.04.95	Brevet Professionnel Éducateur Canin
RENOU David	CRCT Bassin de Lafond 17 140 LAGORD	06.77.11.10.56	Entraîneur de club
PAINTAUD Antony	Club canin de Chermignac RN 129, avenue du Littoral 17460 CHERMIGNAC	05.46.94.98.21	Moniteur en éducation canine 2 ^{ème} degré Moniteur de club
CARREIRA Sandrine	119, route du Gros Roc 17100 SAINT VAIZE	06.68.88.56.99	Moniteur de club

CARRÉIRA Duarte	119, route du Gros Roc 17100 SAINT VAIZE	06.68.88.56.99	Moniteur de club
LEBON Eric	26, boulevard de bonnes nouvelles 17120 COZES	06.19.30.44.40	Vétérinaire
CHENU Dominique	1, rue du ruisseau Jobbet « les Périnets » 17350 GRANDJEAN	06.12.90.28.82	Certificat technique de 2ème degré cynotechnique
GAUDIN Annick	14 Château Milan 17139 DOMPIERRE SUR MER	05.46.35.39.67	Éducateur canin
TALLEUX Pierre- Marie	31, bis rue des Gués Fontpatour 17540 VERINES	05.46.43.38.82	Éducateur canin
LOSITO Olivier	19, route du Gagnon 17120 GREZAC	06.08.48.49.91	Éducateur canin

C.E.S.C.A.M. : Certificat d'Etudes pour les Sapiteurs au Comportement Canin et
Accompagnement des Maîtres.

Fait à La Rochelle, le

27/01/2010

Le PREFET,


Henri MASSE